

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-477

présenté par

Mme Rabault, Mme Untermaier, M. Juanico, M. Garot, Mme Bareigts, Mme Pires Beaune,
M. Saulignac et M. Alain David

ARTICLE 29**ÉTAT B****Mission « Sécurités »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Police nationale	0	0
Gendarmerie nationale	2 900 000	0
Sécurité et éducation routières	0	2 900 000
Sécurité civile	0	0
TOTAUX	2 900 000	2 900 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

La Banque mondiale prévoit que le prix du baril de pétrole atteindra 56 dollars en 2018, contre 53 dollars en 2017, ce qui représente une augmentation de près de 6 %.

Cet amendement propose donc d'augmenter de 6 % les crédits pour les dépenses de carburant alloués à la gendarmerie nationale pour 2018, pour tenir compte de la hausse du prix du pétrole telle que prévue par la Banque mondiale.

Cet amendement :

- flèche 2,9 millions d'euros de crédits de paiement supplémentaires vers l'action « Commandement, ressources humaines et logistique » (au sein du programme « Gendarmerie nationale »);
- et réduit de 2,9 millions d'euros les crédits de paiement de l'action « démarches interministérielles et communication » (au sein du programme « sécurité et éducation routières »)